

Rail Coop, le premier opérateur ferroviaire coopératif

L'année 2020 sonnera la fin du monopole de la SNCF en matière de transports des voyageurs. Alors que beaucoup d'entreprises prévoient d'entrer en concurrence sur les lignes à grandes vitesses, Rail Coop souhaite investir les territoires en créant des lignes transversales basiques.

La présence d'un patrimoine ferroviaire et l'enjeu de la transition

Une quinzaine d'acteurs se sont regroupés au sein de l'association Rail Coop dans le but de monter un opérateur ferroviaire coopératif. L'investissement personnel de chacun pour une cause en lien avec les chemins de fer ou avec la transition écologique a permis de faire émerger cette idée. L'objectif : faire vivre le patrimoine ferroviaire en proposant des services pertinentes pour l'aménagement du territoire.

Accompagnée par la Coop Ozon pour la configuration des outils de communication, l'association souhaite se transformer en SCIC dès l'automne 2019 et faire circuler des trains dès 2020. L'association permet, à ce jour, d'entreprendre les démarches techniques, d'identifier les axes sur lesquels travailler et les services à proposer. Par exemple, aujourd'hui, le restaurant est le service type que l'on retrouve dans les trains, pourquoi ne pas proposer une aire de jeux pour enfants afin d'attirer les familles ou alors un service de bureau pour ceux qui veulent travailler ? Ces réflexions sont actuellement en cours.

Dans une logique d'aménagement du territoire

Le projet de ce collectif de citoyens est de créer un opérateur ferroviaire coopératif ancrés dans les territoires c'est-à-dire, sous un statut de SCIC, faire rouler des trains détenus directement pas les usagers pour réaliser les services qui leur correspondent. Ils souhaitent être dans une logique d'aménagement du territoire et non commerciale. Pour satisfaire cette logique, deux orientations ont été choisies : faire des lignes nationales transversales pour irriguer des territoires enclavés (Bordeaux-Lyon par exemple) et travailler avec les collectivités locales pour solutionner des besoins locaux (créer de nouvelles lignes, rouvrir des lignes, etc.)

Un service alternatif, coopératif et territorial

Pour se faire, plusieurs étapes doivent être effectuées. La première est de renforcer le collectif existant pour porter le projet, acquérir tous les matériaux (locomotives, voitures voyageurs, etc.) et créer la SCIC. La deuxième étape est d'avoir la licence d'opérateur ferroviaire qui autorise à rouler sur le réseau national et à rouvrir des lignes. La troisième est de lancer la première ligne qui servira de trafic socle pour ensuite créer progressivement un maillage national.

L'objectif est de proposer un service alternatif, coopératif et territorial, un service ancré dans les territoires et répondant à des demandes.

Financer le projet

Acheter des voitures voyageurs coûte cher et représente une part importante du budget estimé à environ deux millions d'euros. Afin de voir aboutir le projet, Rail Coop cherche à lever des financements et à renforcer le groupe de base. Ils souhaitent que la principale base de financement provienne des sociétaires. Pour cela, un gros travail de communication est en cours afin de convaincre de la viabilité du projet et des avantages du ferroviaires. Ces derniers pèsent déjà dans la balance écologique.

Mailler tout le territoire

Même si les acteurs n'en sont qu'à la phase d'identification du premier axe à choisir pour lancer la première ligne socle, l'objectif est d'arriver progressivement à mailler tout le territoire. D'ici à l'automne, le projet sera encore plus structuré et pourrait conquérir de nombreuses personnes !